

Envoyé en préfecture le 07/07/2021

Reçu en préfecture le 07/07/2021

Affiché le

ID : 079-200041317-20210629-C__21_06_2021-DE

SLOW

C- 21-06-2021

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 80

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 21 juin 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 juin 2021

FINANCES ET FISCALITÉ - ACTUALISATION DU COÛT HORAIRE DE LA MAIN D'ŒUVRE ET DE LA GRILLE TARIFAIRE DES QUOTIENTS FAMILIAUX

Titulaire-s présent-e-s :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

Titulaire-s absent-e-s ayant donné pouvoir :

Valérie BELY-VOLLAND à Jeanine BARBOTIN, Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Lucien-Jean LAHOUSSE à Jérôme BALOGE, Sophia MARC à Jacques BILLY, Rose-Marie NIETO à Dominique SIX, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Mélina TACHE à Nicolas VIDEAU, Florence VILLES à Bastien MARCHIVE, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaire-s absent-e-s suppléé-e-s :

Olivier D'ARAUJO par Claude HAMAIDE.

Titulaire-s absent-e-s :

Christelle CHASSAGNE

Titulaire-s absent-e-s excusé-e-s :

Annick BAMBERGER

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

Envoyé en préfecture le 07/07/2021

Reçu en préfecture le 07/07/2021

Affiché le

 SLOW

ID : 079-200041317-20210629-C__21_06_2021-DE

C- 21-06-2021

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU MARDI 29 JUIN 2021

FINANCES ET FISCALITÉ - ACTUALISATION DU COÛT HORAIRE DE LA MAIN D'ŒUVRE ET DE LA GRILLE TARIFAIRE DES QUOTIENTS FAMILIAUX

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Comme tous les ans, il est proposé de fixer le tarif horaire des interventions du personnel de la collectivité.

La fixation de ce tarif permettra de :

- Refacturer le coût de la main d'œuvre pour les prestations de service,
- Calculer le coût des travaux en régie pour leur part main-d'œuvre.

Egalement, les quotients familiaux doivent être ajustés en prenant en compte le taux d'inflation. Ces derniers serviront à la détermination de la tarification pour l'accès à nos services publics (Conservatoire, piscines...).

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Adopte les tarifs horaires ci-après pour les interventions du personnel de la collectivité :

Main d'œuvre pour prestation de service et travaux en régie

Activités assujetties ou non assujetties à la TVA	Pour mémoire	Nouveaux Tarifs
	Rappel des Tarifs 2020	à compter du 01/01/2022
	euros HT	euros HT
Personnel administratif (coût horaire)		
Catégorie A		
Directeurs	47,01	47,38
Attachés principaux	40,60	42,07
Attachés	34,11	35,01
Catégorie B		
Rédacteurs pal 1cl	30,31	30,95
Rédacteurs pal 2cl	27,61	28,41
Rédacteurs	25,48	26,10
Catégorie C		
Adjoint administratifs pal 1cl	23,72	24,41
Adjoint administratifs pal 2cl	21,83	22,40
Adjoint administratifs - l'heure	20,32	21,19
Personnel technique (coût horaire)		
Catégorie A		
Ingénieurs en chef	53,07	53,89
Ingénieurs principaux	45,68	47,12
Ingénieurs	34,52	35,38
Catégorie B		
Techniciens pal 1cl	30,27	30,95
Techniciens pal 2cl	27,57	28,41
Techniciens	25,46	26,10
Catégorie C		
Adjt Techn Princ 1cl	23,72	24,41
Adjt Techn Princ 2cl	21,83	22,40
Adjt Techn	20,32	21,19

Pourcentage maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre pour les travaux en régie

Montants TTC des travaux	% maîtrise d'ouvrage	% maîtrise d'œuvre interne	% maîtrise d'œuvre externe
Opérations bâtiments ou VRD			
Jusqu'à 100 000 €	7%		
De 100 000 € à 300 000€	5%		
De 300 000 € à 1 000 000€	4%		
Supérieur à 1 000 000 €	3,50%		
Opérations Bâtiments			
Jusqu'à 100 000 €		10%	15%
De 100 000 € à 1 000 000€		9%	14%
Supérieur à 1 000 000 €		8%	13%
Opérations VRD			
Jusqu'à 100 000 €		7%	12%
De 100 000 € à 300 000€		6%	10%
De 300 000 € à 1 000 000€		5%	8%
Supérieur à 1 000 000 €		4%	6%

- Actualise les barèmes liés aux quotients familiaux tels que présentés ci-dessous prenant en compte le taux d'inflation 2020, soit +0.5% :

Le quotient familial peut être révisé sur demande de l'usager en tenant compte des modifications intervenues dans la situation familiale et professionnelle.	Pour mémoire	Application pour les tarifs 2021/2022
QF1 = quotient inférieur ou égal à :	application du tarif jaune	550 € / 553 €
QF2 = quotient compris entre :	application du tarif vert	551€ à 881€ / 554€ à 885€
QF3 = quotient supérieur ou égal à :	application du tarif bleu	882 € / 886 €

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué